Bourse nationale

de

second degré

2016-2017

Vous envisagez la poursuite d'étude de votre enfant au lycée ?

Pensez à faire vérifier vos droits pour le versement de la bourse nationale.

La nouvelle réglementation des bourses de lycée renforce l'aide financière aux familles : les plafonds de ressources sont plus favorables et les montants attribués plus importants.

COMMENT FAIRE?

Se procurer un dossier à remplir auprès du secrétariat de l'établissement scolaire ou sur le site internet de l'académie de Caen

Déposer le dossier renseigné auprès du secrétariat de l'établissement scolaire pour le 30 juin 2016 au plus tard.

https://www.ac-caen.fr/enseignement-etformation/vie-de-leleve/l-action-sociale